

MONTAUBOUX

REVISION GENERALE

2A2 PLAN DE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 22/11/2024, arrêtant les dispositions de la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme

- A2 Dispositifs d'irrigation, canalisations souterraines
 - A5 Canalisations publiques d'eau et d'assainissement
 - A3 Dispositifs d'irrigation, terrains riviains et émissaires d'assainissement des terres
 - AC1 Monuments historiques inscrits et classés
 - AC2 Protection des sites et monuments naturels inscrits et classés
 - AS1 Conservation des eaux potables et minérales
 - I3 Gaz : canalisations de transport et de distribution
 - I4 Electricité : établissement des lignes électriques
 - Liaisons aériennes
 - Liaisons souterraines
 - Int1 Cimetières
 - PT3 Télécommunication : Communications téléphoniques et télégraphiques
- Zone de protection du plan d'eau de Saint Cassien :
- Zone A
 - Zone B1
 - Zone B2

